



Le Petit Reporter

Le journal des étudiantes et des étudiants aux certificats de rédaction et de journalisme

Année 1, Numéro 5

Avril 2000

«Le plus beau métier du monde»

Par **Éric Fortier**

La Société Radio-Canada a ouvert ses portes, le 17 mars, aux finissants des programmes de communication et de journalisme. La troisième édition de cet événement annuel avait pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec leur futur environnement de travail. La journée devait également offrir la possibilité d'échanger avec les professionnels des différentes sections radio et télé-

vision de la société d'État.

À Radio-Canada depuis 1982, Claude Saint-Laurent, directeur général des programmes à l'information (secteur télévision), fait un survol des activités de la maison mais insiste sur le nouveau Complexe Nouvelles, qui doit voir le jour en septembre 2001 afin d'intégrer le personnel de la salle des nouvelles et celui du Réseau de l'information (RDI). Il ajoute que les deux principales qualités recherchées chez l'aspirant-journaliste sont l'intégrité et la

polyvalence.

Nommé directeur de l'information de la radio française en février, Alain Saulnier explique pour sa part le fonctionnement de la section radiophonique de Radio-Canada. M. Saulnier précise le rôle et l'importance de la radio publique dans l'univers médiatique canadien. Avec l'utilisation des nouveaux médias, "la radio renaît et profite d'Internet pour reprendre un second souffle."

M. Renaud Gilbert, nommé il y a un mois à peine au titre d'ombudsman des réseaux français de Radio-Canada, nous explique son rôle en insistant sur les normes et les pratiques journalistiques qui régissent les journalistes de la maison. Notons que sur les 150 à 200 plaintes formulées par année (2 sur 3 touchent les émissions d'informations), près d'une dizaine seulement remonteront jusqu'à son bureau. Les autres se règlent ordinairement au niveau des chefs de

services. Pour monsieur Gilbert, les points importants chez le journaliste se résument ainsi: intégrité, exactitude et équité.

Après une courte présentation de la part de Jean Pelletier, directeur des nouvelles à l'information télévisée, nous sommes invités à rencontrer dans les studios de radio numérique, Bruno Guglielminetti et Marc Fortin, respectivement réalisateur et technicien aux projets spéciaux et numériques. En effet, Radio-Canada diffuse depuis le 1er novembre 1999 sur une base expérimentale, une émission utilisant la technologie numérique. Monsieur Guglielminetti est d'avis que, lorsque les petites querelles de standardisation du format seront passées, la radio numérique prendra un essor considérable.

Toujours en promenade dans les dédales de la tour du boulevard René-Lévesque, notre groupe se dirige ensuite à la rencontre de Martine Hippolyte, rédactrice en chef déléguée à l'information radio, pour se familiariser avec le fonctionnement de la salle de nouvelle radio. Arrivés tout juste un peu avant l'heure du midi, il nous est permis de constater la fébrilité quotidienne précédant la mise en onde du midi-15. Le passage de l'animateur Jean Dussault, d'un calme et d'une concentration olympiennes, contraste avec le reste des rédacteurs, recherchistes et réalisateurs présents dans la salle. Nous avons droit à une courte démonstration d'une table de montage numérique pour la radio, très performante; chaque personne dans la salle possède ce type même table de montage dans son ordinateur.

Après la pause du dîner, nous rencontrons Daniel Asselin, directeur du service des émissions sportives pour la télévision, qui prend la parole en nous confiant ses craintes sur le décalage horaire et ses contraintes au niveau de la diffusion des différentes compétitions sportives présentées de Sydney, en Australie. Roger Lupien, réalisateur-coordonnateur des émissions sportives pour la radio, indique pour sa part que ce décalage est un atout pour la radio. En effet, les auditeurs matinaux, déjà nombreux à la première chaîne, profiteront de l'avantage de l'instantanéité. Il fait également état d'un précédent pour Sydney: "Nous

*Une
journée à
Radio-
Canada*

«Le plus beau métier du monde» (suite)

travaillerons presque exclusivement avec des journalistes pour ces prochains jeux par rapport à la formule traditionnelle des commentateurs..."

Nous retrouvons ensuite la journaliste-animatrice et chef d'antenne des reportages olympiques, Marie-Josée Turcotte. L'enthousiasme et l'amour pour son métier sont palpables. "Bienvenue dans un milieu difficile", lance-t-elle en introduction en poursuivant sur le >

déroulement d'une journée au "monstrueux" centre de radio télédiffusion international olympique où elle vivra ses prochains jeux. En réponse à une étudiante dans la salle au sujet de la place des femmes dans le milieu journalistique, elle avoue ne jamais trop savoir quoi penser à ce sujet. "C'est difficile oui, mais il y a de la place et de l'avenir pour les femmes", finit-elle par admettre.

Puis notre groupe reprend la route, cette fois, au Réseau de l'information. Précédemment réalisateur-coordonnateur au Point, Richard J. Simoens, devenu rédacteur en chef aux nouvelles de RDI, nous fait le tour du propriétaire. La salle des nouvelles de la chaîne d'information continue sent la modernité. Au moment de notre visite, un bulletin était d'ailleurs diffusé en ondes et, comme la salle de nouvelles fait partie de l'arrière-plan du plateau, notre hôte devait chuchoter ses explications.

Notre prochaine visite se déroule dans la salle des nouvelles traditionnelle de la télévision de Radio-Canada. La proximité de ces deux visites me permet de constater les différences avec RDI. Autant l'espace me paraissait aéré chez le premier, autant ici on se sent un peu plus à l'étroit. Des visages familiers du petit écran nous sourient au passage. Michel Morin, Marie-Christine Trottier et Pascale Nadeau, journaliste et animatrice du Montréal Ce Soir, semblent amusés par notre présence. C'est en compagnie de monsieur Claude Gervais, rédacteur en chef du Téléjournal/Le Point et de Jean-Michel Leprince, journaliste à Zone Libre, que nous visitons la salle de nouvelles et sa régie technique. Il paraît qu'ils étaient particulièrement "énervés" cette journée-là lors du bulletin du midi animé par Pierre Craig.

Nous retournons à notre salle pour y entendre Martin Cloutier, directeur de RDI. Calme, mais dont la passion pour son travail est perceptible, M. Cloutier donne de nombreux conseils aux étudiants présents. "N'oubliez que les gens se souviennent toujours de votre dernier topo. Si c'était bon, tout va bien car tout ce que vous avez fait auparavant ne compte plus... Tout est à refaire à chaque fois", rappelle-t-il. La polyvalence est encore au cœur des préoccupations de nos futurs employeurs quand il s'agit de trouver la perle rare. "Ce qui nous manque ce sont des journalistes qui peuvent être techniciens... et des techniciens qui peuvent être

journalistes". Il nous apprendra également, en faisant référence à la tragédie routière de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, qu'il n'y a pas d'unanimité dans la salle de nouvelles sur la façon dont l'événement est couvert par RDI. "Certains croient que nous allons trop loin, mais sachez qu'entre autres, c'est monsieur Kroeker qui nous a demandé d'aller le voir" en réaction aux gens outrés de voir des caméras et des micros importunant une victime alitée et entubée sur un lit d'hôpital.

La présentation suivante porte sur l'organisation et le fonctionnement du cyberjournalisme. Monsieur Jean Lalonde, coordonnateur de l'infonote et du site Web de Radio-Canada, nous apprend que l'équipe est constituée d'une cinquantaine de personnes dont une vingtaine spécifiquement à la rédaction. Composé de plus de 90 000 pages et comportant un peu moins de 150 sections, le site Web de Radio-Canada a longtemps fait figure de chef de file sur Internet. Monsieur Lalonde affirme que les qualités recherchées chez les candidats intéressés par ce travail sont: une qualité de français écrit, un sens éditorial, des habiletés informatiques et de l'initiative, de l'innovation et la facilité de travailler sous pression. "L'importance de la maîtrise du français est plus que jamais essentielle, car nous sommes les premiers à écrire en mode texte ce qui a été originalement écrit pour l'oral."

Peu avant la fin de l'allocution de monsieur Lalonde, un visage familier fait son entrée dans la salle et provoque soudainement quelques murmures Stéphan Bureau, animateur du Téléjournal/Le Point écoute attentivement son prédécesseur avant de prendre la parole. Une journée typique dans la vie d'un chef d'antenne - ça existe ? Était le titre de son allocution. En fait, il nous fait comprendre qu'il n'y a pas de routine ou de journées identiques. Toutefois, il existe de grandes lignes directrices. Sa journée commence à 8 h le matin pour se poursuivre jusqu'à 23 h. De chez lui, il écoute le bulletin de 8 h, et rejoint par téléphone son équipe pour faire le point avant de se rendre vers 11 h 30, à son travail. Tout débute par une réunion avec son chef de pupitre et les gens de l'affectation pour connaître les histoires qui seront suivies dans la journée. Normalement, le "line-up" des nouvelles est fixé à 18 h 30, mais "il peut arriver de changer des éléments jusqu'à 15 minutes avant l'entrée en ondes avec le risque grandissant que cela comporte plus on se rapproche de l'heure fatidique."

Pour le mot de la fin de cette journée et pour discuter des perspectives d'emplois à Radio-Canada, nous retrouvons Jean Pelletier et Alain Saulnier. Ce dernier fait mention au

Quand le sida s'en prend aux jeunes

Par Marylène Têtu

Est-ce une vague impression ou l'on entend moins parler du sida depuis quelques années? Pourtant, les statistiques sont alarmantes et le virus s'en prend de plus en plus aux jeunes. Les progrès considérables effectués par les chercheurs semblent rendre les adolescents plus insoucians. Bilan de la situation ici et ailleurs.

En Inde, 80 000 nouveau-nés ont été infectés au cours de la dernière année. En Afrique du Sud, 45 % des femmes enceintes sont atteintes du VIH. Selon les statistiques de l'ONUSIDA et de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), publiées en décembre, il y a eu à l'échelle mondiale 470 000 décès dus au sida chez les jeunes de moins de 15 ans en 1999. Pour ce même groupe d'âge et toujours sur une période d'un an, 570 000 nouveaux cas ont été déclarés. Présentement dans le monde, c'est près de 1,2 millions d'enfants qui vivent avec le virus (VIH) ou la maladie.

L'épidémie fait des ravages depuis une vingtaine d'années et, jusqu'à maintenant, elle a causé dans le monde la mort de plus de 3,6 millions de jeunes. C'est principalement le Tiers-Monde qui est touché. Dans ces pays, les enfants souffrant du VIH à la naissance ont une espérance de vie de cinq ans. En Occident, la maladie est mieux traitée car les pays ont plus de ressources, mais surtout plus d'argent. Cependant, les jeunes vivant en Amérique du Nord semblent moins conscientisés : aux États-Unis, le quart des personnes nouvellement infectées ont moins de 22 ans et au Québec la moitié des nouvelles infections déclarées touchent les moins de 23 ans.

La principale transmission du VIH chez les jeunes demeure la périnatalité. Le virus étant transmis de la mère à son nouveau-né lors de l'accouchement, ou par le VIH présent dans le lait maternel. Un traitement à l'AZT durant la grossesse réduit de deux tiers les risques de transmission, mais ce même traitement coûte cher ; donc pas ou peu accessible pour les pays pauvres. Pourtant,

les chercheurs croient que l'on pourrait contrer l'épidémie en empêchant la mère de transmettre le virus à son nouveau-né. Au Canada, sur les 181 enfants de 0 à 14 ans atteints, la cause périnatale y était pour 71 %.

Le début des années 1990 a été marqué par un changement dans les comportements sexuels. En 1999, on croit toujours, selon les statistiques, que 40 à 60 % des gens utilisent le port du condom comme moyen de contraception lors d'une première relation sexuelle avec un nouveau partenaire. «Le problème c'est que lorsque les personnes forment un couple, ils arrêtent d'utiliser le condom, même s'ils n'ont pas été testés», déplore Richard Cloutier du ministère de la Santé et des Services Sociaux. Selon René Légaré, les campagnes de prévention réalisées il y a quelques années n'ont pas sensibilisé les jeunes qui se croient invincibles.

Au Québec, la moitié des jeunes de 16 ans ont perdu leur virginité et un élève sur deux âgés de 18 ans ont déjà eu six partenaires sexuels ou plus. Chez les jeunes de la rue, près des deux tiers ont eu des relations sexuelles avant l'âge de 13 ans. Les jeunes de ce milieu sont également des sujets à risque en utilisant des drogues injectables. À Montréal, révèle Santé Canada, un tiers des jeunes de la rue questionnés avaient utilisé des drogues injectables dans les six mois précédents et 47 % avaient partagé des seringues.

«Les jeunes ont tendance à croire que le sida n'est plus une maladie mortelle et que les nouveaux médicaments agissent comme une pilule du lendemain, mais ils ignorent les effets secondaires et les coûts du traitement pour le VIH», affirme René Légaré de la Clinique L'Actuel, qui traite de nombreux sidéens. Selon Santé Canada, 41 000 canadiens vivent avec le virus, mais un tiers d'entre eux l'ignorent. Le nombre de cas déclarés est en baisse mais de plus en plus de femmes sont atteintes.

De nos jours, les médecins et chercheurs ont fait des progrès considérables. En plus

Le Comité de rédaction :

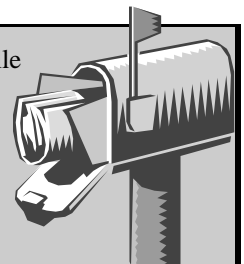
Coordonnateur : Nasser Boumenna

Nolsina Yim, Patrick Brunelle, Marylène Têtu, Alain Lamarche

Maquettiste : Normand Bélisle

Nos remerciements à Laurence Dupin et Jean-Baptiste Valin pour leur participation

Écrivez-nous à la nouvelle
adresse:



Mal-bouffe et intégration

Par Nasser Boumenna

Il est onze heures du matin et les files sont déjà longues au McDonald du Chemin de la Côte des Neiges. La clientèle, en ce dimanche enneigé, reflète bien l'immigration multi-ethnique de ce quartier en constante mutation. Algériens, Soudanais, Chinois, Jamaïcains, Serbes se côtoient, choisissent le même menu et se réunissent autour d'une même table. Mais derrière les sourires épanouis des enfants et le regard apparemment satisfait des parents, se profile une inquiétude. Dans leur désir de faire partie de la nouvelle société d'accueil, les enfants de l'immigration choisissent, plus que jamais, la mal-bouffe comme nourriture d'intégration.

Ces enfants se plaisent au Québec. Ils en ont adopté la langue, l'habit et la nourriture. Mais si les nouveaux immigrants sont ouverts à l'apport culinaire traditionnel de la société québécoise, ils ne voient pas d'un bon oeil l'attrait qu'exerce l'industrie du fastfood sur leur progéniture. Les parents l'attestent: il est de plus en plus difficile de nourrir convenablement ses enfants.

Tournée des boîtes à lunch

Une tournée dans les écoles et les garderies de Montréal en éclairerait plus d'un. Les boîtes à lunch de nos petits peuvent surprendre et même choquer. Armande Raphael, coordonnatrice des activités enfants au Centre communautaire de loisirs de Côte des Neiges, s'offusque devant ce qu'elle voit à l'heure du midi. «Il y a de tout... De la pizza froide, des frites froides, le hamburger acheté hier chez McDonald, du poulet Kentucky, des hot-dogs froids.»

Le même constat est observé par la directrice du Centre de la petite enfance Narnia à Westmount, Mabyn Armstrong: « Il y a peu de produits frais dans les boîtes à lunch des petits. Peu de fruits et légumes frais mais beaucoup d'aliments tout faits, achetés dans les supermarchés.»

Si la littérature concernant la place de la nourriture fast-food dans le paysage alimentaire nord-américain est abondante, elle reste par contre muette quand il s'agit d'expliquer ses effets sur les habitudes culinaires des nouveaux arrivants. Ce n'est pas au sein de l'université que l'on cherchera des réponses au phénomène mais sur le terrain, auprès des diététistes, comme Josée Bussièrès, du CLSC de Côte des Neiges.

Madame Bussièrès s'insurge contre le phénomène de la mal-bouffe chez les enfants en général mais tente de mettre les choses en perspective. Pour elle, les enfants et surtout les jeunes immigrants, ont un besoin aigu d'appartenance. «Les enfants portent des jugements parfois sévères sur les autres (si le lunch est trop différent par exemple). Ils recherchent des points communs.» Le fast-food va donc s'implanter rapidement comme un élément unificateur des différentes cultures.

Mal-bouffe et américanité

Le fait est indéniable: les enfants adorent le fast-food. Josée Bussièrès pense que si cette dernière est devenue une nourriture d'intégration, c'est parce qu'elle véhicule une image mythique de l'américanité. «Cette nourriture était déjà perçue par les immigrants, dans leurs pays d'origine, comme un symbole du succès américain et chose étrange, dans la cellule familiale, c'est le père qui se prête le plus à cette consommation.»

Mais il y va de la santé des enfants. Le journaliste Greg Critser critique, dans le numéro de mars de Harper's Magazine, l'industrie du fast-food qu'il accuse de cibler consciemment les couches les plus pauvres de la société américaine. Sous le prétexte d'un repas au prix modique, des compagnies comme McDonald's et Dunkin Donuts s'empressent de fournir aux jeunes blancs, latinos ou noirs des ghettos de Los Angeles et d'autres endroits défavorisés, des aliments hauts en gras et carbohydrates.

Conséquence: un taux inégalé d'obésité et de diabète chez les jeunes de moins de 18 ans, tous sexes confondus. Critser souligne et insiste sur son constat: les maladies associées à une mauvaise alimentation ne doivent plus être considérées sous l'oeil bienveillant de mauvaises habitudes alimentaires qu'il faut changer mais plutôt comme un fléau social, qui trouve ses origines dans la pauvreté des populations visées.

Sans en partager la dramatique, Armande Raphael émet un constat similaire. La mauvaise qualité des lunchs des enfants du centre communautaire est le reflet de la situation économique des immigrants vivant dans le quartier Côte des Neiges: «Une pointe de pizza à 99 cents et une boisson coûtent moins cher que la préparation de mets plus sains.» Elle reconnaît tout de même l'attrait de cette nourriture sur les jeunes enfants: «c'est une nourriture d'intégration, mais de la mauvaise intégration.»

Pauvreté et pâté chinois

La question est lancée: existe-t-il au Québec une nourriture, propre au terroir, qui pourrait supplanter celle proposée par l'industrie du fast-food ? La majorité des immigrants interviewés pensent que non. Mais ce n'est pas l'avis de madame Raphael, qui considère les habitudes culinaires des Québécois en général bien plus saines que ne nous laisserait penser une visite chez Burger King.

Mabyn Armstrong voit les choses différemment. Il faut comprendre les origines de la cuisine locale pour savoir si les nouveaux immigrants seront prêts à les adopter. «Prenons le pâté chinois. C'était considéré comme une nourriture du pauvre. Croyez-vous que les nouveaux arrivants vont vouloir s'associer à une nourriture qui porte en elle cette image péjorative ?»

Nourriture d'intégration ou réalité incontournable des habitu-

Victoire des étudiants au Sommet

Par Philippe Beauchemin

Le Sommet de la jeunesse s'est déroulé au Grand Théâtre de Québec, du 22 au 24 février dernier. M. François Legault, ministre de l'Éducation, avait mis sur pied cette rencontre dans le but « d'identifier les grands défis de la jeunesse actuelle et de relever les grandes actions à poser pour que cette dernière soit en mesure de relever ces défis ». Mais l'ouverture officielle du Sommet débutait mal : il fut marqué par les cocktails Molotov et les gaz lacrymogènes.

Au bout de trois jours (et nuits) de débats et de jeux de coulisses, les fédérations étudiantes réussissent à « arracher » au gouvernement une promesse de réinvestissement de plus d'un milliard de dollars sur trois ans dans le système éducationnel. Une victoire d'autant plus méritée que M. Legault affirmait lors de la deuxième journée, qu' « il ne ferait pas le budget au Sommet. » On parlait, avant ce gain, d'une offre gouvernementale de 750 millions sur trois ans.

Deux jours avant l'ouverture du Sommet, le gouvernement et certaines entreprises avaient annoncé la mise en place d'un fonds destiné aux jeunes. Obtenant l'appui des gens d'affaires le dimanche précédant lors d'un souper (le souper des riches), M. Bouchard se gardait ainsi une porte de sortie dans une éventuelle impasse entre son gouvernement et les jeunes.

En combinant ce fonds à celui consacré à la lutte contre la pauvreté (160 millions), c'est plus de 400 millions de dollars que le gouvernement investira dans des programmes sociaux cette année. Cette nouvelle a enchanté Paule Leduc, coprésidente du chantier sur l'éducation et ex-rectrice de l'UQAM. « On va pouvoir s'assurer maintenant qu'on échappe plus personne ». Pourtant, rien ne laissait présager un dénouement heureux pour les communautés étudiantes après les deux premières journées du Sommet.

À l'ouverture, le gouvernement avait prévu un ordre du jour *relax* avec l'embauche de deux animateurs et une musique techno. Les jeunes présents ont vite mis le holà : ils n'étaient pas venus pour faire rire d'eux. Ils estimaient qu'il était grand temps de laisser tomber cette mascarade et d'entamer les vraies discussions.

M. Legault a sous-estimé le sérieux des jeunes en cette première journée. « On avait prévu de passer la journée à faire des constats. Ce dont on s'est rendu compte, c'est que les jeunes étaient prêts à passer à une deuxième étape ou troisième étape. Et on s'est ajusté. »

Déjà, l'attitude du gouvernement avait fait de nombreux mécontents au sein des représentants présents à l'intérieur du Grand théâtre, où soufflait un vent de pessimisme. « C'est un grand *pep talk*, ça ne débouche sur rien de concret. Je suis très sceptique devant ces shows interactifs », a déploré Daniel Baril, président de la Fédération étudiante universitaire, au terme de la première journée.

Après deux jours, c'est l'impasse. Avec le refus catégorique du gouvernement de s'engager à investir en éducation, les participants sentent qu'à ce rythme là, ils n'obtiendraient aucuns gains concrets. Pourtant, moins de vingt-quatre heures plus tard, le gouvernement fait volte-face. Il annonce l'injection massive de capitaux dans le système éducationnel.

Au terme de ces trois jours de négociations ardues, le premier ministre Bouchard avoue avoir eu chaud. « On était vraiment loin du but au terme des deux premières journées. Par contre, je crois que ce soir, le gouvernement a commencé à rembourser sa dette sociale ».

En revanche, un sujet a été évité lors des discussions de Québec, celui du remboursement de la dette. Le dit sujet fut écarté des chantiers précédant le Sommet, du fait de l'influence de la Centrale des Syndicats Nationaux (CSN) et de la Centrale des Enseignants du Québec (CEQ). Ces derniers ne souhaitaient pas en discuter avec les jeunes.

Cette décision a fortement déçu la majorité des participants dont Martin Koskinen, président de Force Jeunesse. « Il faut régler ce problème le plus rapidement possible. Il faut assurer une marge de manœuvre aux futures générations. »

Le Sommet de Québec n'a pas su rassembler toute la jeunesse. Encore aujourd'hui, de nombreux groupes manifestent contre ce qu'ils appellent « le consensus de façade entre représentants cravatés et lob-

Mondialisation et développement

PAR THIERRY LARIVIÈRE

La place de l'entreprise privée est en croissance dans l'aide canadienne aux pays en développement. La mondialisation de l'économie et les règles du commerce international changent le contexte du développement. Le temps des missionnaires est terminé. Dans ce contexte, quel genre de relations le Canada entretient-il avec les pays du Sud? Michel Chaurette est directeur général du CECI. Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale est présent dans 19 pays. Quelle est la vision du développement d'un homme qui travaille tous les jours à travers le monde pour tenter d'aider?

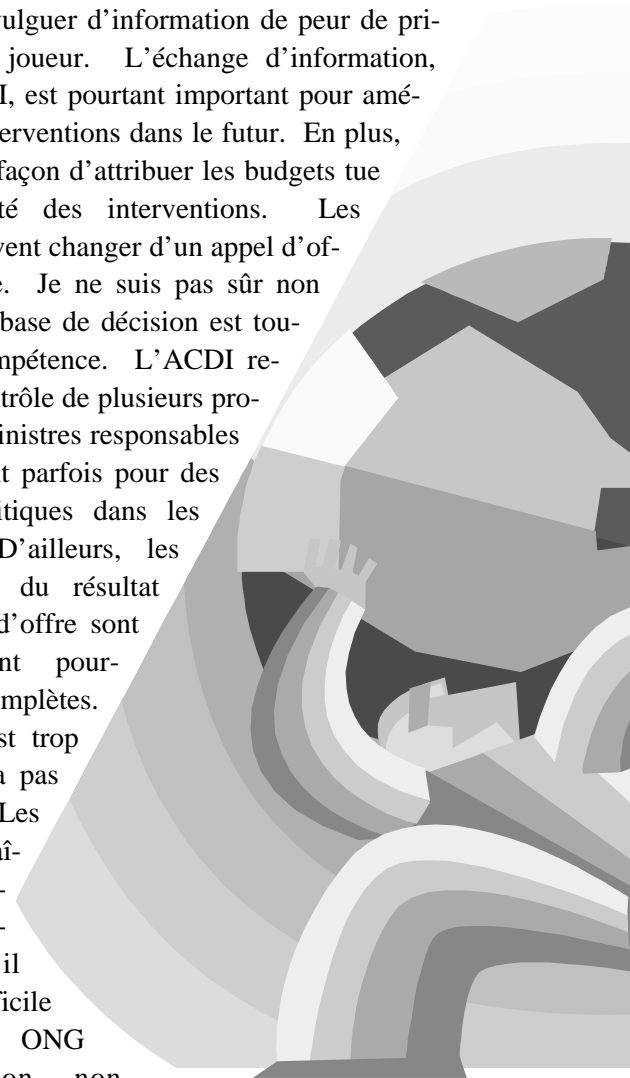
Thierry Larivière : Un des objectifs de l'aide internationale est l'élimination de la pauvreté. Après des dizaines d'années d'aide et de coopération, pourquoi l'écart entre les riches et les pauvres se creuse-t-il de plus en plus?

Michel Chaurette : Ce que vous dites relève en partie d'une mauvaise perception de l'aide internationale. Avant les années 1980, l'aide directe au gouvernement des pays pauvres n'a pas fonctionné. La corruption et d'autres problèmes d'organisation faisaient en sorte que peu d'aide allait directement à la société civile. Vers 1980, mais surtout depuis 1990, l'aide est beaucoup plus décentralisée. Même la Banque Mondiale prétend que 50 % de son aide comporte une composante civile. Je crois que ces chiffres de la BM sont un peu exagérés mais ça démontre une tendance. Il est donc un peu tôt pour évaluer les conséquences à long terme de cette philosophie du « moins d'État, plus de résultat ». Nous pouvons déjà constater des progrès appréciables à certains endroits. Tout n'est pas noir.

T.L. : L'ACDI (Agence canadienne de développement international) favorise de plus en plus des appels d'offre à toutes les entreprises pour attribuer les budgets de l'aide internationale au Canada. Que pensez-vous de cette nouvelle façon de faire?

M.C. : Au départ, je n'étais pas contre. La concurrence peut favoriser la qualité. On voit maintenant que des règles commerciales liées à la compétition ne donnent pas toujours des bons résultats. Le dialogue du CECI avec l'ACDI est devenu difficile. L'agence fédérale ne veut pas divulguer d'information de peur de privilégier un joueur. L'échange d'information, avec l'ACDI, est pourtant important pour améliorer les interventions dans le futur. En plus, la nouvelle façon d'attribuer les budgets tue la continuité des interventions. Les joueurs peuvent changer d'un appel d'offre à l'autre. Je ne suis pas sûr non plus que la base de décision est toujours la compétence. L'ACDI reprend le contrôle de plusieurs projets et les ministres responsables interviennent parfois pour des raisons politiques dans les décisions. D'ailleurs, les explications du résultat des appels d'offre sont complètement pourries et incomplètes. Et puis c'est trop long, ça n'a pas d'allure. Les décisions traînent en longueur. Finalement, il devient difficile pour les ONG (Organisation non-gouvernementale) de faire des propositions à l'ACDI. Ils n'ont pas toujours l'équipe nécessaire pour présenter des appels d'offre.

T.L. : Est-ce que la collaboration avec le secteur privé représente une alternative à l'ACDI et au problème du financement public de l'aide?



M.C. : Il faut distinguer quel genre de collaboration nous avons affaire. Il y a trois types de liens avec le privé. Il y a les donateurs. Ces dons représentent seulement 2,5 % de notre budget. Les médias donnent peu de visibilité aux pays du Sud, à l'exception des moments de catastrophes comme l'ouragan Mitch. Sauf dans

ces rares occasions, les entreprises n'ont donc pas la possibilité d'améliorer leur image en aidant les autres pays.

Deuxièmement, on peut aussi collaborer avec le privé sur un projet précis de développement. Il existe peu de réussite dans ce domaine, au CECI, seulement 1 ou 2 projets sur 60 grands projets sont de cet ordre. Les grandes entreprises veulent trop souvent prendre le contrôle complet du projet. Les petites entreprises ne représentent pas souvent un avantage pour le CECI. La compétence des entreprises privées n'est pas toujours là et les coûts sont souvent plus élevés.

Troisièmement, les entreprises peuvent participer au développement dans le cadre de leurs pratiques commerciales. Une mine en Guinée donne actuellement une partie de ses revenus à un fond local d'aide au développement. Pour ce genre de partenariat, il faut un certain recul pour ne pas servir de caution à des entreprises

qui ont un problème d'image. Malheureusement, les entreprises attendent souvent d'être en crise avec la société avant de s'impliquer. Cette forme de collaboration est tout de même appelée à augmenter.

T.L. : Est-ce que les règles du commerce mondial représentent un obstacle à un développement durable?

M.C. : C'est un problème important. L'accès au marché selon des règles équitables est une condition essentielle pour le développement. L'approche d'aide n'est pas suffisante. Même avec la meilleure formation et la meilleure préparation, une économie a besoin d'opportunités sur le marché.

T.L. : Est-ce que le CECI fait des pressions pour changer les règles du jeu ?

M.C. : Le CECI n'était pas dans les rues de Seattle au sommet de l'OMC. Cependant, nous avons une stratégie de dialogue avec les représentants politiques dans les pays du Sud. Nous participons à des échanges avec les gouvernements locaux pour qu'ils améliorent les règles économiques locales et pour qu'ils deviennent de meilleurs négociateurs au niveau international. Nous sommes un chien de garde dans le système. Nous visons aussi des formes alternatives d'économie plus équitables pour lesquelles l'emploi et le respect de l'environnement sont importants. Dans cette optique, nous travaillons à un programme conjoint avec le département de gestion de l'Université McGill. Les étudiants pourront participer à des stages, qui leur montreront des exemples de gestion plus équitable. Ces futurs gestionnaires pourront avoir une influence à l'intérieur des entreprises. Nous n'avons pas une vision d'opposition. Il faut travailler avec les entreprises, qui vont créer une richesse essentielle, mais en modifiant certaines pratiques néfastes. Ce genre d'entreprises plus humaines est viable et plus solide à long terme.

T.L. : Quels sont les espoirs de voir les pratiques économiques mondiales évoluer et ainsi permettre un développement réel des pays du Sud?

M.C. : On peut envisager un scénario pessimiste et un scénario optimiste. Dans le premier cas, l'aide sera calquée sur le commerce mondial. On assistera à plus de privatisations. La déréglementation s'accroîtra. Il y aura de l'aide ponctuelle en cas de désastre mais peu de coopérations à long terme. Les transferts technologiques avec les pays du Sud se feront dans une optique

Médecine alternative : douce ou amère ?

Par Isabelle Marien

La parution d'un article dans le magazine *Consommation* d'hiver 1999-2000 met de nouveau sur la sellette les thérapies alternatives. Une journaliste d'*Option Consommateur*, Isabelle Rivest, armée d'un faux diplôme et d'un dossier incomplet, est parvenue à devenir membre de trois associations de naturopathes. Cette enquête remet à la surface le manque d'encadrement des thérapies alternatives.

À la suite de son enquête, la journaliste conclut que n'importe qui peut devenir membre d'associations «professionnelles» des médecines alternatives et se faire passer pour un thérapeute. Elle constate également qu'aucune protection n'est offerte à la population pour les approches alternatives. «Un client insatisfait des services d'un thérapeute, doit recourir au processus long et coûteux de la justice. Contrairement aux médecines traditionnelles reconnues où un patient mécontent peut porter plainte gratuitement à l'ordre professionnel correspondant.»

À la suite de cette constatation, *Option consommateur* demande au gouvernement de mieux encadrer la pratique des médecines douces. L'organisme recommande notamment la mise en place d'un processus d'accréditation, de programmes de formation continue, d'un régime d'inspection, d'un processus disciplinaire et d'un fonds d'indemnisation pour les consommateurs lésés. Ce régime pourrait être mis en place par l'État, ou par une action concertée des associations oeuvrant dans le domaine des médecines douces. Il pourrait prendre la forme d'un mécanisme d'homologation de ces associa-

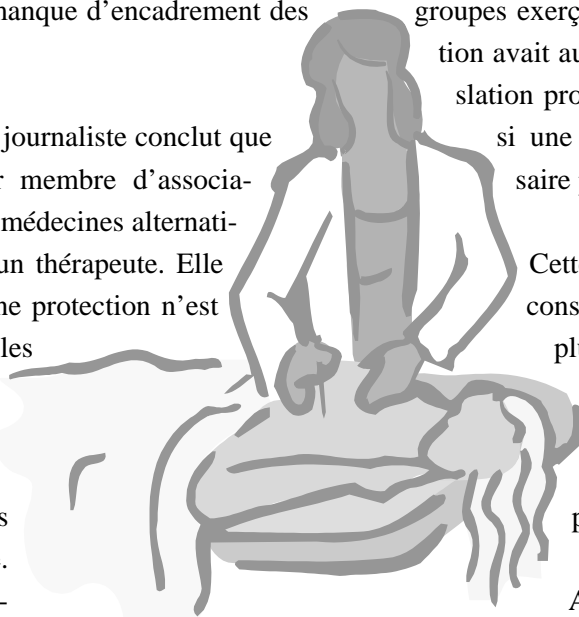
tions «professionnelles».

Mais ce débat n'est pas nouveau. Le problème a déjà été évalué par l'Office des professions du Québec (OPQ) en 1992. Pour obtenir une connaissance concrète de l'ensemble des pratiques alternatives, l'OPQ avait alors entrepris une vaste consultation auprès d'une centaine de groupes exerçant les médecines douces. Cette consultation avait aussi pour but d'évaluer l'impact de la législation professionnelle de l'époque et de déterminer si une nouvelle réglementation s'avérait nécessaire pour protéger le public dans ce domaine.

Cette évaluation faisait suite aux demandes de constitution en corporation professionnelle de plusieurs groupes de médecines alternatives dont les psychothérapeutes, les massothérapeutes, les naturopathes, les ostéopathes, les homéopathes et les phytothérapeutes.

Après analyse, l'OPQ recommandait, dans son avis au gouvernement, de ne pas créer de corporation professionnelle dans le domaine des médecines douces. Selon Michel Sparer, secrétaire général et directeur des communications de l'Office des professions, l'OPQ considérait à l'époque, et considère toujours, que la majorité des pratiques étudiées ne présentent pas de danger pour le public mais seulement un potentiel préjudice économique.

«Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'une position statique», soutient M. Sparer. « Il faut se souvenir qu'il existe 24 professions déjà constituées en ordre professionnel dans le domaine de la santé. Depuis 1992, un certain nombre d'événements se sont produits dont l'identification de certains risques dans le domaine de l'acupuncture et celui des sages femmes. L'un et l'autre



possèdent maintenant leur corporation professionnelle. Actuellement, l'OPQ est sur le point de réglementer le titre de psychothérapeute. Ce qui signifie que le système professionnel s'adapte constamment aux nouvelles pratiques», ajoute M. Sparer. ➤

Pour le moment, l'Office des professions recommande au public de s'adresser aux membres des 24 ordres professionnels de la santé. «Ces professions reconnues offrent une garantie de compétences, d'intégrité, une pratique réglementée et des recours pour le public en cas de problème avec un professionnel. En l'absence d'ordre professionnel, se sont les règles du *Code civil du Québec* en matière de responsabilité civile, le *Code criminel* en cas de fraude et la *Loi sur la protection du consommateur* en matière de préjudice économique qui s'appliquent. Ce qui peut être pénible, long et coûteux», dit Michel Sparer.

Le Collège des médecins s'est lui aussi déjà penché sur la question de l'encadrement des médecines douces. Dans un mémoire déposé à la Commission parlementaire du Ministère de la Santé et des Services sociaux, en 1993, il formulait quelques recommandations. Parmi celles-ci, il suggérait qu'un groupe d'étude ou un comité d'experts indépendants, composé de cliniciens, de praticiens de ces thérapies alternatives et de scientifiques, soit instauré. Ce comité serait investi d'un mandat précis qui saurait rechercher, de façon objective, les aspects valables de l'une ou l'autre de ces thérapies alternatives.

Car, comme le souligne Ken J.D Holland, enquêteur à la direction des enquêtes au Collège des médecins, «le Collège ne reconnaît pas la majorité des thérapies alternatives car elles n'ont pas été prouvées scientifiquement.»

Pour l'instant, le Collège des médecins recommande

donc à la population de consulter l'un des professionnels reconnus par l'Office des professions. À défaut, il conseille fortement de bien s'informer auprès du thérapeute en médecines douces quant à sa formation et ses compétences. Pour guider les gens dans le choix d'une thérapie alternative, le Collège a publié un dépliant intitulé : «*Faites-vous toujours les bons choix pour votre santé?* »

Du côté des praticiens de médecines douces, Daniel Bouffard, directeur général de la Fédération québécoise des massothérapeutes, déclare «que devant le manque de volonté politique, la Fédération s'est tournée vers le ministère de l'Éducation pour demander la création d'un programme de formation collégiale en massothérapie. Cela ne réglerait pas tous les problèmes, mais au moins, tout le monde aurait la même formation. Ça va en prendre combien, des consommateurs lésés, avant que le gouvernement ne bouge ? » déclarait M. Bouffard dans une entrevue accordée à *La Presse*.

Christiane Lamontagne, éditrice du Guide ressources de 1985 à 1996 et directrice du site Internet de médecines douces «*Proteus*», donne une autre son de cloche dans un éditorial publié dans *La Presse* du 9 Mars 2000.

Elle dénonce ceux à qui la situation des médecines douces profite, notamment le Collège des médecins qui détient le monopole des «actes médicaux» par «l'archaïsme de la *Loi médicale*» mais aussi les autres professionnels de la santé reconnus par l'OPQ. Car la reconnaissance des thérapeutes en médecines douces «suppose qu'il faut redéfinir, restreindre et préciser les actes exclusifs réservés» à ces professionnels.

Par ailleurs, les ordres professionnels ont comme mission de protéger le public contre les dérapages de leurs membres. Mais, selon Christiane Lamontagne, «ce n'est

ARTS ET CULTURE: RIDEAU SUR LES BOURSES

Par Alain Lamarche

Au terme de la commission parlementaire sur la culture, le rideau est tombé sur la valse des millions. Des millions perdus au gré des coupures passées, aux millions nécessaires pour assurer sa pérennité, le milieu de la culture, maintenant que l'État providence en a les moyens, entre dans la danse et veut sa quote-part. À bas les masques! À l'instar de l'éducation, de la santé ou des transports, il faut soulever le coin du tapis, pour ne pas dire des planches, afin de savoir comment est distribué cet argent

Pierre Blanchet est fier de montrer sa maquette et d'expliquer comment il a réalisé l'installation de son oeuvre au cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, en banlieue nord de Montréal.

Une série consécutive de dix tableaux géants, d'un dégradé de bleu, orne l'entrée de la salle de spectacle depuis janvier dernier. Intitulé *feu d'étoile*, l'artiste a adapté au lieu cet ouvrage qu'il revendique pleinement. Au centre de chacun de ces panneaux, fabriqués en contreplaqué moulé, dix séquences illustrant la levée du soleil en saison hivernale, vue du grand Nord, ouvrent la porte aux feux de la rampe, à la montée d'une étoile; on assiste à la naissance d'un nouvel artiste.

En fait, Pierre Blanchet a obtenu un rare contrat gouvernemental nommé dans le jargon du milieu: le 1 %. Pour le commun des mortels, il s'agit d'un programme qui exige de l'État québécois ou des municipalités de consacrer 1 % de la somme totale d'une rénovation ou d'une nouvelle construction d'un édifice public, à l'installation d'une oeuvre d'un artiste d'ici.

C'est la première fois que Pierre Blanchet, après plus de 20 ans de carrière, obtient un tel contrat: « Avec ce

contrat, tu peux souffler un peu, et s'il vaut la peine, cela te permet de tenir un an. Tu as assez de temps pour préparer une exposition tout en t'assurant de payer le loyer. »

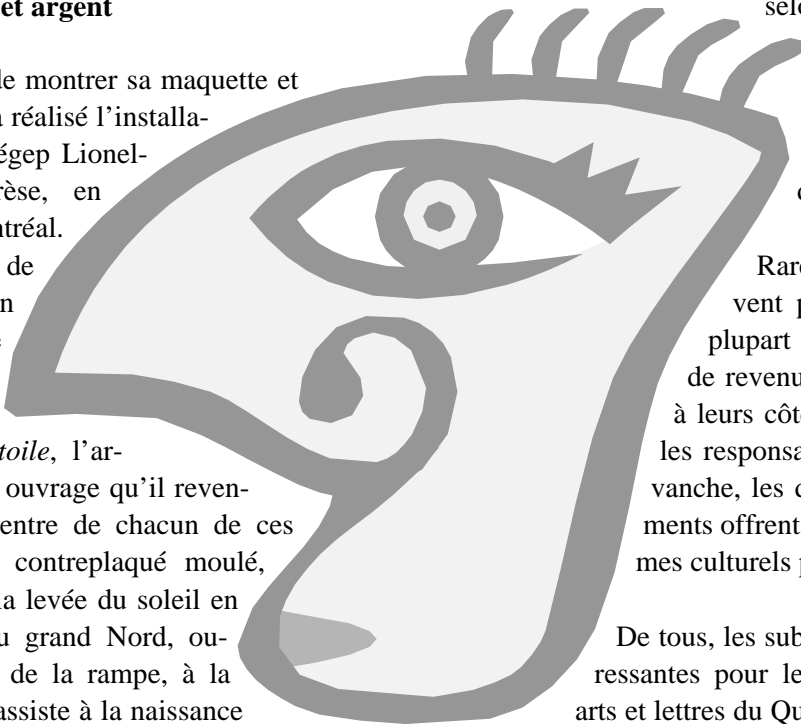
Selon l'artiste peintre, ce contrat l'assure de meilleures perspectives: « Le plus dur, c'est de décrocher le premier contrat. Ensuite, ça va mieux parce que tu as de quoi montrer », affirme M. Blanchet. Il faut préciser,

selon l'artiste, que les temps sont difficiles pour les peintres, parce que la tendance va davantage vers les installations et la vidéo.

Rares sont les artistes qui vivent pleinement de leur art. La plupart possèdent d'autres sources de revenus ou ont la chance d'avoir à leurs côtés un conjoint, qui assume les responsabilités importantes. En revanche, les divers paliers de gouvernements offrent aux artistes et aux organismes culturels plusieurs types de support.

De tous, les subventions sont les plus intéressantes pour les artistes. Le Conseil des arts et lettres du Québec (le CALQ) offre des bourses individuelles variant entre 20 000 \$ et 60 000 \$ annuellement. Ainsi, depuis trois ans, les artistes en art visuels (peintres, sculpteurs, etc...) ont pu profiter de fonds pouvant aller jusqu'à trois millions de dollars chaque année.

Ce programme d'aide du CALQ s'adresse exclusivement aux artistes professionnels. C'est-à-dire à ceux qui ont acquis une formation de base personnelle ou grâce à un enseignement. Ils possèdent une compétence reconnue par leurs pairs et signent des oeuvres qui sont diffusées.



Le plus difficile pour les artistes est de remplir les formulaires. Ils doivent expliquer en quoi leur projet est pertinent et intéressant du point de vue de la recherche, élaborer des prévisions budgétaires et produire une demande claire et de qualité pour que leur candidature soit retenue. Autant dire que ces exigences excluent plusieurs artistes. ➤

Qui doit être subventionné ?

Un artiste qui a du succès doit-il être soutenu ? Est-ce parce qu'il est soutenu qu'il a du succès ? Doit-on continuer de soutenir ceux qui ont moins de succès ? « Voilà le cœur du problème », estime le directeur et rédacteur en chef de la revue *Vie des arts*, Bernard Lévy. « Quelle que soit la formule, il y a toujours un pari à faire », ajoute-t-il. « La manière dont nous avons tenté de répondre partiellement au problème consiste à avoir établi des conseils de subventions. Ces conseils sont dirigés par des jurys dans les diverses catégories. Ils sont constitués d'artistes, d'administrateurs artistiques et de directeurs de musées. Bref, tous ces gens qui appartiennent au milieu, mieux que les députés, mieux que les ministres, peuvent accorder, de la façon la plus juste et la plus équitable possible, une aide à des artistes, qu'ils estiment intéressants ou valables dans l'immédiat et pour le futur. »

En plus d'enseigner l'écriture destinée aux médias, Bernard Lévy a, entre autres, publié un recueil de nouvelles, un essai, signé le livret d'une composition musicale contemporaine et prépare un nouveau livre de poésie. À son avis, les arts sont désormais un domaine réservé aux universitaires. Depuis que l'on a fermé l'école des Beaux-arts et introduit les arts dans les universités, le système d'attribution des bourses est proche du domaine scientifique. « Il se trouve que l'écrasante majorité des juges sont des artistes professeurs, ou à tout le moins, liés à l'université, et ce n'est pas par hasard que les subventions vont à des artistes du domaine de l'enseignement », dit-il.

« Je compare aujourd'hui l'université à la Cour du 17e,

18e et 19e siècle. Racine, Corneille, La Fontaine vivaient des bourses royales. Ils étaient payés à même la caisse du roi et à son bon plaisir. Le monde universitaire a ses propres limites et les artistes qui sont hors de ce milieu ne peuvent bénéficier de soutien. Or, tous ceux qui sont à l'extérieur du giron universitaire, sont totalement marginalisés et risquent de périr. Ils périssent d'ailleurs », ajoute M. Lévy.

Selon Serge Tousignant, professeur titulaire au département d'histoire de l'art à l'université de Montréal, le système d'attribution des bourses est équitable. En sa qualité d'artiste qui a obtenu des bourses et en tant que membre qui a siégé à plusieurs reprises sur les comités d'attribution des bourses, il estime le système comme étant à peu près le meilleur qui soit. C'est un système qui a ses failles parce qu'il implique des rapports entre individus. « Le milieu étant ce qu'il est, il y aura toujours une espèce de promiscuité qui est inévitable », dit-il.

Serge Tousignant n'est pas contre le système d'attribution des bourses parce que lui comme bien d'autres artistes en ont aussi profité. Mais, à son avis, il faudrait davantage miser sur un marché de l'art. Un système qui s'appuierait sur des crédits d'impôts, par exemple, comme l'idée avait déjà été avancée il y a quelques années. « Le gouvernement doit cesser de penser qu'en subventionnant toutes les institutions, on vient de régler le problème. Les subventions sont intéressantes mais à la minute où il n'y en a plus, il n'y a plus rien. Il existe un vieux dicton qui dit que si tu veux aider ton voisin, ne lui donne pas un poisson mais plutôt une canne à pêche ».

De son nouvel atelier spacieux de la rue Saint-Laurent, Pierre Blanchet est en désaccord avec certains aspects des conclusions de la commission parlementaire: « Les artistes réclament beaucoup d'argent, avec raison d'ailleurs. Moi-même, j'ai passé les deux dernières années avec tout juste 10 000 \$, mais c'est trop facile de dire on veut de l'argent. On est nombreux, il y a beaucoup de monde qui veut de l'argent: les assistés sociaux, les garderies, les hôpitaux. Il faut être conscient que ce n'est

À l'école de la piste

Par Patrick Brunelle

Le grand hall de l'ancienne gare Dalhousie, près du port de Montréal, n'a rien d'une salle d'enseignement conventionnelle. Haut d'une bonne vingtaine de mètres, le plafond évoque le nécessaire besoin d'espace. Ici, on apprend à harmoniser le talent brut à l'adresse et à la précision. On y apprend l'art du saltimbanque. Portrait d'une école pas comme les autres.

Nous sommes à l'école nationale de cirque (ENC) de Montréal. Son mandat est de favoriser l'émergence et le perfectionnement d'artistes de la piste. Créée en 1981 par Guy Caron et Pierre Leclerc, l'ENC accueille une soixantaine d'étudiants réguliers. Trois programmes principaux sont offerts: le CES pour le niveau secondaire, le DEC en arts du cirque au collégial (DEC), puis le DEE, accordé par l'école aux étudiants venus d'autres pays.

Au carrefour de plusieurs disciplines artistiques, la formation offerte par l'ENC reflète la tendance actuelle du cirque. À la base, les étudiants suivent le même cheminement, apprenant les rudiments des cinq grandes disciplines de cirque: exercices aériens, acrobatie, jeux d'équilibre, jonglerie et acteur de cirque. À ces cours viennent s'ajouter d'autres disciplines artistiques, notamment la danse, le jeu, le rythme et la musique. Selon les profils choisis, des cours théoriques (histoire, français, philosophie par exemple) viennent compléter le programme. À mesure qu'ils progressent dans leur cheminement, les étudiants se spécialisent dans un champs donné où ils développent un numéro qu'ils seront en mesure de produire à leur sortie de l'école.

La première motivation des étudiants n'est pas nécessairement de devenir artiste de cirque au terme de leur séjour à l'ENC. Benoît Fisch, étudiant en première année au DEC, entrevoit certainement cette possibilité, mais cela s'inscrit dans un processus plus global de recherche artistique. "Le cirque, c'est le meilleur moyen pour lier mon intérêt pour les arts et pour le dépassement physique, c'est une sorte de symbiose entre ces 2 univers". C'est aussi une façon d'approfondir son sens créatif, ajoute-t-il.

Pour d'autres étudiants, le cirque, c'est le rêve. L'ENC représente le meilleur moyen de l'atteindre. Fascinée depuis sa tendre enfance par le monde du cirque, la petite Claudel Doucet, 13 ans, est venue chercher à l'école un bagage qui lui ouvrira les portes des cirques du monde. Certains étudiants arrivent d'Europe et viennent perfectionner leur art. Karine Alder a quitté sa Suisse natale pour venir à l'ENC. Elle a choisi Montréal plutôt que d'autres écoles européennes, "pour la réputation de l'école, pour l'atmosphère, pour les gens, mais pas pour le froid !"

Avec une dizaine de finissants par année depuis 1996, l'ENC est une intéressante alternative pour les étudiants plus ou moins intéressés à suivre une formation conventionnelle. En fait, alors que la plupart des polyvalentes et des cégeps du Québec font face à de forts taux d'abandon, ce phénomène est marginal à l'ENC. "Depuis 1996, seulement deux ou trois individus ont quitté l'établissement", nous dit la registraire Johanne Larose. Pour s'assurer que les jeunes sont bien à leur place, le processus de sélection est rigoureux. Sur plus de quarante postulants chaque année, seulement une douzaine sont reçus.

Le champ d'étude particulier de l'ENC et sa clientèle en font une exception dans le monde éducatif québécois. C'est un milieu différent qui permet l'éclosion de talents artistiques. Claudel Doucet parle en connaissance de cause, puisque l'an dernier, elle était inscrite à une école privée, où le costume était obligatoire. "J'étouffais, confie-t-elle, j'étais mal adaptée à la discipline serrée. Ici, je me sens plus épanouie". Une simple visite dans les corridors convainc d'ailleurs du dynamisme des étudiants, extravertis et spontanés. Dans leurs yeux, la flamme de la passion. "Ici, il y a un peu de folie", avoue Karine Alder.

Au terme de leur formation, où vont-ils se diriger? Vers le Cirque du Soleil? Peut-être. Karine préfère toutefois la liberté, l'errance et l'atmosphère intime des cirques plus traditionnels. L'idéal, ce serait de former une troupe avec des copains.

L'équipe du Petit Reporter vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la prochaine session